L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
La place du chant choral en milieu scolaire
Marc Laugenie, maître formateur, conseiller pédagogique départemental en éducation musicale (92)

Cadrage institutionnel de l'EAC :

- Mise en œuvre du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture.html&xtmc=soclecommun&xtnp=1&xtcr=3
- Les enseignements obligatoires : éducation musicale et arts plastiques
- Programmes de l'école élémentaire
- http://www.education.gouv.fr/cid38/programmes-et-horaires-a-l-ecole-elementaire.html&xtmc=programmeseacutecoleprimaire&xtnp=1&xtcr=14
- Programmes de l'école maternelle
- http://www.education.gouv.fr/cid33/programmes-et-horaires-a-l-ecole-maternelle.html&xtmc=programmeseacutecoleprimaire&xtnp=1&xtcr=15
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- http://www.education.gouv.fr/cid116114/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac.html
- Les 3 piliers de l'EAC : pratiquer, rencontrer, connaître (in l'arrêté n°28 de juillet 2015)
- http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164

Le maître formateur, le conseiller pédagogique :
Il y a plusieurs profils de Maitres formateurs :

- PE maitre formateur, en classe : mission d'accueil et de suivi de professeurs d'école stagiaires.
- Conseiller pédagogique de circonscription basé sur un territoire restreint (généralement la commune) :
    - Généraliste sans option
    - Généraliste avec option EPS ou maternelle ou langue vivante
- Conseiller pédagogique départemental avec spécialité, notamment en éducation musicale et en arts plastiques (CPEM, peu et de moins en moins nombreux). Territoire plus vaste à l'échelle du département.

La compétence du conseiller pédagogique en éducation musicale réside dans le regard qu'il porte sur la place et la spécificité de l'éducation musicale à l'école, à la fois comme enseignement en soi et également comme appui aux apprentissages de l'école en termes de compétences et de connaissances.
Les termes « univers sonores » en maternelle et Éducation musicale en élémentaire témoignent par leur terminologie même de cette spécificité. L'éducation artistique et culturelle s'acquiert tout au long de la scolarité autour de trois axes :
Rencontrer (des œuvres, des lieux, des artistes, des professionnels, le spectacle vivant)
Pratiquer (pratiques artistiques variées dans différents champs des arts et de la culture)
Connaître (acquérir une culture, mais également des connaissances et des compétences diverses liés à cet enjeu).

L'EAC en milieu scolaire
L'enjeu est la mise en œuvre de l'EAC pour chaque élève dans le cadre de son parcours scolaire.
Elle se décline par :

- La mise en œuvre des programmes dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle : les deux enseignements obligatoires : éducation musicale et arts plastiques. (1h00 / semaine pour chaque discipline)

- La mise en œuvre de l'histoire des arts à partir du cycle 3 -CM1/CM2/6ème – enseignement transversal complémentaire des enseignements artistiques obligatoires.
- La mise en œuvre de différents projets ou modules d'action culturelle en lien avec diverses propositions (villes, académie etc.) et/ou avec des structures artistiques et culturelles variées. Le financement partiel de ces actions peut passer par les PACTEs (projet artistique et culturel en territoire éducatif). Cela concerne les différents domaines de l'EAC.
- L'inscription de ces différentes actions dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève tout au long de sa scolarité.

La place de l'éducation musicale

Dans la « hiérarchie des disciplines », l'éducation musicale est souvent associée par les élèves à un moment récréatif, quelquefois renforcé par la présence d'un autre adulte référent (notamment le musicien intervenant). Cette segmentation peut renvoyer à l'élève cette hiérarchisation (opposition entre savoirs « secondaires » et savoirs « fondamentaux »).
Concernant la chorale à l'école primaire, sa mise en œuvre se résume très souvent au pilier « pratiquer » de l'EAC. Des ateliers ou répétitions sont mis en œuvre et donnent lieu à un concert de fin d'année. On y dispense l'apprentissage systématique des chants, souvent avec des groupes d'élèves importants.
Or, la chorale à l'école devrait davantage se situer au cœur des apprentissages de la classe, du parcours de formation de chaque élève, en appui sur les trois axes précités.

Quelques pistes méthodologiques possibles pour les enseignants :

- Un choix de répertoire adapté à la voix de l'enfant, ouvrant sur différents champs culturels dans le temps et dans l'espace. Ce répertoire peut être enregistré.
- Un travail d'apprentissage **en classe** comprenant :
    - Une première approche notamment par l'écoute puis la verbalisation
    - Une approche raisonnée du texte (compréhension, mémorisation, structure)
    - Une ouverture culturelle en transversalité (connaissance des auteurs, compositeurs, du contexte culturel et historique des chants en lien avec les autres domaines d'enseignement obligatoires – histoire des arts – histoire/géographie – français-sciences etc.).
    - Des propositions d'images guides (vidéos et écoutes de choeur d'enfants) afin que les élèves puissent se projeter et identifier ce qu'un chœur peut être capable de produire en termes qualitatifs.

Les répétitions générales de la (des) chorale(s) d'école peuvent être programmées à des moments spécifiques de regroupement de classes. Cela suggère que les chants soient sus de tous, abordés et appris en classe afin de faire progresser la chorale sous des aspects artistiques : homogénéité, ensemble, articulation, qualité vocale, interprétation.
Cette mission peut être confiée à un musicien intervenant qui par ses connaissances techniques et ses capacités, est en mesure d'identifier et de remédier, bien souvent d'accompagner.

Des temps de concertation plus larges seraient bienvenus afin que Les dumistes et plus généralement les musiciens intervenants puissent davantage échanger autour des modalités de partenariat à envisager avec les enseignants.
Dans tous les cas, il est nécessaire d'effectuer un travail de dissociation des compétences : ce qui revient à l'enseignant (pour un chant : découverte, verbalisation, compréhension, élargissement culturel, contextualisation, voire apprentissage par audition/imprégnation) et ce qui revient à l'intervenant (aspects techniques et artistiques de la mise en œuvre des chants, accompagnement instrumental, apports culturels complémentaires : ressources culturelles et artistiques (ex : écoutes musicales, lien avec l'audition de répétitions, de concerts) ; recherche et mise en œuvre d'autres

formes de partenariat par exemple avec des instrumentistes (découverte d'instruments, accompagnements),

Le musicien intervenant a par ailleurs toute sa place dans la réflexion et la construction du volet artistique et culturel du projet d'école vers la mise en œuvre d'un parcours artistique et culturel pour chaque élève.
Il serait souhaitable de dynamiser les équipes en développant une culture du partenariat. Cette approche systémique peut passer par une pédagogie de projet comprenant des degrés différenciés.

Les outils
Compte-tenu des compétences techniques de la majorité des enseignants et souvent de l'absence de musicien intervenant, des outils adaptés doivent être proposés à différents échelons :
Des répertoires de chants comprenant fichiers audio (versions vocales, instrumentales, paroles et partitions). Ce répertoire doit être choisi et réalisé en fonction de différents critères :

- Variété de genre, de style, d'époques, de lieux
- Intérêt culturel, lien avec les programmes
- Critères techniques (tessitures, difficultés mélodico-rythmiques)
- Critères qualitatifs (respect des styles musicaux, qualité des interprétations)

C'est le cas de « musique prim » qui propose déjà un répertoire de chants, de comptines pour les maternelles ainsi que de contes musicaux composés par des personnalités (Isabelle Aboulker pour ne citer qu'elle). Cette initiative est heureuse et permet à de nombreux enseignants de se lancer. Il serait intéressant d'imaginer réaliser, avec des professionnels de la musique, de nouveaux projets de répertoires chantables par les enfants, allant de la musique médiévale aux musiques actuelles en passant par les musiques du monde.

Dans les Hauts-de Seine, des outils sont à disposition depuis 2007 : des répertoires de chants enregistrés pour les enseignants non chanteurs ainsi que le guide pédagogique « La loupe à l'oreille » permettant de faire chanter les élèves sans obligatoirement passer par le modèle vocal du maître.

Par ailleurs, les pratiques vocales de chœur peuvent s'insérer dans un contexte plus large, celui du projet d'éducation artistique et culturelle.
Il favorise ainsi la perception du sens de l'activité par les élèves qui vont opérer des liens avec les autres contextes (les rencontres avec des musiciens, l'audition du concert ou de la répétition, les connaissances liées aux œuvres et également aux métiers, les visites).
Chaque événement du projet va donner lieu à des activités spécifiques en classe : interviews, recherches internet, lectures, reportages pour n'en citer que quelques-unes. Le projet devient alors un fil rouge propice aux apprentissages, la pratique chorale s'insère dans ce contexte.

Les dispositifs initiés dans le 92 :
Les « parcours culturels artistiques de proximité » et certains projets financés par les PACTEs départementaux

- Plusieurs structures peuvent coopérer à ces projets/parcours (orchestres, cinéma, musée, conservatoires, médiathèques, lieux de diffusion …)
- Les visites des lieux, les rencontres avec des métiers, des artistes, les connaissances relatives au projet et les temps de pratiques génèrent des activités diverses en classe dans les différents domaines d'enseignement. La pluralité des intervenants permet aux élèves de faire des liens.
- Le musicien intervenant se situe alors dans une approche plus large, plus transversale. Son action est mieux appréhendée par les élèves.
  NB ceci demande une concertation renforcée avec les enseignants.

Outils – guides pédagogiques

« *Le dépliage d'œuvre* » une démarche pour découvrir les œuvres en classe :

- Écoute d'un extrait d'œuvre à partir duquel on engage un recueil de la parole libre des élèves afin de solliciter leur imaginaire (à quoi la musique fait penser, ce qu'elle raconte …), leur ressenti et également d'affiner leurs capacités à décrire. L'enseignant prend notes des mots et expressions des élèves et exploite ce recueil (par exemple dissocier le ressenti de l'entendu). Il peut solliciter dans un second temps les compétences du musicien intervenant afin d'éclairer certaines notions musicales spécifiques.

« *La loupe à l'oreille* » petit guide pédagogique pour apprendre un chant par audition/imprégnation :

- Disposer d'une base de données de chants enregistrés (versions vocales et instrumentales)
- Systématiser des actions que l'enseignant est en capacité de faire en toute situation. Exemple :
  - Reconstituer avec le texte via une dictée à l'adulte (l'enseignant note ce que l'enfant retrouve à l'audition, le texte qu'il entend …)
  - Faire évoluer les élèves dans l'espace sur la pulsation, la retrouver, se synchroniser.
  - Interpréter des paroles avec des gestes => fixer le sens du texte, aider les élèves à mémoriser
  - Pratiquer l'audition intérieure (articuler les paroles en muet en même temps que le modèle vocal enregistré).

« Le répertoire 92 »

Depuis 2007, des répertoires de chants et leurs play-backs sont enregistrés dans les Hauts-de Seine. Réalisés par des professionnels ou des chœurs d'enfants, enregistrés pour la plupart en studio, ils proposent une variété de styles musicaux et tous peuvent être utilisés en complément d'autres activités en lien avec les programmes (histoire notamment, histoire des arts …)

Deux exemples significatifs :

Des chants avec playbacks polyphoniques enregistrés avec l'ensemble « Les cris de Paris » dir. Geoffroy Jourdain

Des chants baroques avec playbacks au clavecin et à la viole de gambe enregistrés par la maîtrise du Centre de Musique Baroque de Versailles.

ET si le « plan chorale » devenait un outil de démocratisation de la culture et de généralisation des pratiques vocales ?

- Envisager le chant comme outil de travail transversal.
- Renforcer la conscience du lien entre la pratique vocale et les autres piliers de l'EAC
- Proposer aux enseignants des outils et démarches entrant dans leur zone proximale de développement afin qu'ils puissent s'impliquer pleinement.
- Renforcer la formation autour du (des) partenariat(s), favoriser l'approche systémique, la co-élaboration, identifier précisément les compétences de chacun des partenaires.
- Disposer de répertoires enregistrés pertinents, réalisé par des professionnels, qui permettent de développer la culture générale des élèves et couvrent des esthétiques variées.